

La commission française pour l'unesco et la fédération des clubs unesco

NOUS voudrions attirer l'attention de nos collègues, en particulier des responsables de bibliothèques de lecture publique et de bibliothèques d'entreprise, sur l'aide que peuvent leur apporter dans le domaine culturel la Commission française pour l'Unesco et la Fédération française des Clubs Unesco.

En effet, l'Unesco leur a transféré depuis l'an dernier la charge du Service assuré jusqu'alors par la Division de liaison avec le public de l'Organisation, pour le territoire français. Dans ce but a été créé le Centre international de Documentation (C.I.D., 10, rue Berthollet, Paris-5^e). C'est à lui qu'il convient de s'adresser pour obtenir les documents d'information sur les buts et les activités de l'Unesco.

Ces documents sont de plusieurs sortes :

1°) Les brochures.

Ecrites par le spécialiste d'une question, elles font le point des activités de l'Organisation dans un domaine particulier (ex. : *Qu'est-ce que l'Unesco ? ; L'Unesco au Congo ; Les activités de l'Unesco dans le domaine des sciences et de la technologie*, etc...).

On doit souligner l'intérêt de l'excellente brochure *Qu'est-ce que l'Unesco ?* (3^e éd., 1963) qui, en 70 pages, donne les éléments essentiels sur les buts, les moyens et le fonctionnement de l'Organisation.

2°) Les tirés à part du Courrier et des Chroniques de l'Unesco.

Régulièrement renouvelés, ce sont des reportages et des vulgarisations des grandes activités et des problèmes internationaux (ex. : *Les tremblements de terre ; Vers une décennie hydrologique internationale ; Qu'est-ce que le sous-développement ? L'analphabétisme et la famine*, etc...).

3°) Les pochettes de photos et reportages photographiques.

Destinées principalement aux écoles et lycées, elles illustrent et complètent les cours d'instruction civique ou les grands thèmes de l'Unesco (ex. : *Le don du savoir ; L'Unesco et les droits de l'Homme ; Le Tour du monde en dix-sept écoles*, etc...).

4°) Les dépliants.

Brèves informations schématiques sur l'Organisation internationale (ex. : *L'Unesco, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, comment elle fonctionne*).

Toutes ces publications figurent sur un bon de commande régulièrement mis à jour, adressé sur simple demande au Centre international de documentation. Seule, une modique participation aux frais d'envoi est demandée.

5°) Les Publications propres de la Commission française pour l'Unesco et de la Fédération française des Clubs Unesco qui sont cédées à titres onéreux :

- Les Bibliothèques sur les lieux de travail. (Comptes-rendus du Colloque organisé par la Commission française pour l'Unesco en novembre 1961). — 1963.
- Manuel des organisations internationales, par Roger Lhombreud. — 1963.
- Jean-Jacques Rousseau et l'homme moderne. (Comptes-rendus du Colloque organisé par la Commission française pour l'Unesco à Royaumont, du 28 juin au 3 juillet 1962). (*Sous presse*).
- Manuel des Clubs Unesco. (*En réimpression*).
- La revue trimestrielle : *L'Unesco et ses amis*, organe de liaison des Clubs Unesco.

Le Centre international de documentation diffuse également les catalogues des publications de l'Unesco (livres et périodiques) mais la *vente* de ces publications est assurée, comme par le passé, par la Librairie de l'Unesco, Place de Fontenoy, Paris-7^e (C.C.P. 12.598-48, Paris).

Par ailleurs, la Fédération française des Clubs Unesco assure un certain nombre de prestations culturelles, d'abord à ses adhérents, mais aussi aux organismes, *dont les bibliothèques*, qui feraient appel à elle :

1°) Les Films de l'Unesco.

Ils peuvent être prêtés pour des projections non commerciales moyennant une location très modique. Ces films concernent aussi bien les problèmes du sous-développement ou de la zone aride que les activités d'un Centre d'éducation de base. Leur liste analytique vient d'être publiée.

A signaler trois films qui intéressent particulièrement les bibliothèques :

- *A la découverte du livre*. (La bibliothèque publique en Suède).
- *Le livre*. (Le livre, moyen de communication entre l'auteur et les lecteurs).
- *Des livres pour tous*. (La nouvelle bibliothèque publique de New Delhi).

2°) Les Expositions itinérantes de la Commission française pour l'Unesco.

Ces expositions (composées de *reproductions*) sont consacrées aux sujets suivants : Estampes japonaises, Miniatures persanes, Fresques de l'Inde, Aquarelles Orient-Occident, Dessins de Léonard de Vinci, De l'Impressionnisme à nos jours, Le Moyen âge vivant, Icônes anciennes de Russie, Mosaïques d'Israël, Miniatures éthiopiennes, Peintures antérieures à 1860, Sources de l'art du XX^e siècle, Les Droits de l'Homme, L'Art et l'écriture.

Leur importance matérielle est variable, permettant ainsi l'utilisation de locaux allant d'un simple hall à une véritable salle d'exposition. La plupart possèdent un catalogue imprimé. Pour les « Icônes anciennes de Russie »,

par exemple, le catalogue, sous la signature de M. E. Coche de La Ferté, constitue un véritable ouvrage.

La description des pièces exposées est insérée dans une étude complète qui, sans haute érudition, apporte l'essentiel des connaissances sur une question.

Ces expositions sont prêtées gratuitement pour un mois en général. Seule la réexpédition au prochain utilisateur est à la charge des emprunteurs.

3°) Diapositives de la Collection Unesco d'œuvres d'art.

La Fédération prête les coffrets de ces diapositives consacrées à l'art d'une région (Fresques médiévales de Yougoslavie, Art du Gandhara et de l'Asie centrale, Mosaïques anciennes de Tunisie...). Les coffrets comprennent une brochure explicative.

La vente des diapositives est assurée par la Librairie de l'Unesco et l'éditeur de la majeure partie de ces coffrets : les « Publications filmées d'art et d'histoire », 44, rue du Dragon, Paris-6°.

4°) Les bandes magnétiques.

Provenant des programmes de radio Unesco, elles sont groupées par thèmes : musique classique indienne, chants et danses de Croatie, « l'homme et le progrès scientifique et technique »...

Diapositives et bandes magnétiques sont conçues pour permettre l'utilisation au cours d'une soirée sans l'assistance d'un animateur particulièrement qualifié.

Le catalogue détaillé de ce matériel culturel et des conditions de prêt vient d'être édité par la Fédération française des Clubs Unesco (23, rue La Pérouse, Paris-16°).

Les bibliothécaires, tant pour la documentation courante que pour leurs « services d'extension », pourront utiliser avec profit ces ressources qu'il leur serait malaisé de réunir d'une autre façon. Ils collaboreront ainsi aux activités d'information qui sont une des tâches essentielles des Commissions nationales pour l'Unesco et de l'Organisation elle-même.

Gilbert NIGAY.